

# Création d'emplacements de stationnement gratuit pour les 2 roues motorisées



## À ROUEN

14 sites en périphérie du secteur piétonnier du centre-ville de Rouen rive droite  
(voir détails au verso)

**Mise en place à partir de mi-octobre 2015**

La ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie réalisent des travaux en centre-ville afin d'équiper les entrées des aires piétonnes de places de stationnement réservées aux deux roues motorisées.

La mise en place est prévue pour la mi-octobre.

L'objectif est de répondre aux besoins des usagers en privilégiant la mise en place de zones de stationnement réduites et gratuites mais multiples qui correspondent aux usages constatés et à la configuration du centre piéton.

### **Les travaux consistent en :**

- Mise en œuvre d'îlots de protection des espaces de stationnement
- Habillage au sol de ces espaces
- Mise en place d'une signalisation verticale

### **Quatorze sites en périphérie du secteur piétonnier rive droite sont disponibles :**

Place du Vieux Marché

Rue Rollon

Rue Guillaume-le-Conquérant

Rue des Basnages, devant le musée des Beaux-Arts

Rue des Arsins

Place des Carmes

Rue d'Amiens

Rue Armand-Carrel

Rue Martainville

Rue de la Tour-de-Beurre

Rue de la Champmeslé

Rue aux Ours

Rue Saint-Éloi

Ce nouveau dispositif pourra être adapté ultérieurement au secteur piétonnier de la rive gauche et sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins et pratiques constatés.

Plus d'informations sur :

**[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)**

**[www.rouen.fr](http://www.rouen.fr)**